



## RÉUNION GÉNÉRALE

**DATE:** Le mercredi 27 septembre 2017  
**ENDROIT:** 78, rue Principale  
Salle communautaire de l'Édifice municipal  
Rivière-Verte, NB  
**HEURE:** 19 h

### PROCÈS-VERBAL # 26

#### 1.2. Présences et Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 00. M. Michel Leblond, président du conseil, souhaite la bienvenue à tous et spécialement à M. Jean-Pierre Ouellet, maire du Haut-Madawaska, qui siège pour la première fois à la table de la CSRNO. Il souhaite aussi la bienvenue à nos invités.

#### **Membres présents**

Audet, Roland

Chouinard, Louis

Deschênes, Marcel

Lavoie, Michel

Leblond, Michel, président

Levesque, Roger

Martel, Alain

Martin, Brigitte, membre du comité de  
direction /exécutif

Ouellet, Jean-Pierre

Roussel, France, vice-président

Somers, Nicole

St-Amand, Carmel

#### **Membres absents**

Roy, Paul

Simard, Cyrille

#### **Personnel présent**

Picard, François

Thibodeau, Johanne

Bellefleur, Lise

#### **Invité-e-s**

Maaref, Alaa

Elisio, Katie

Levesque, Francine

Arpin, André

#### **Journaliste**

Fournier, Gilles

#### **Publique**

Gagnon, Éric

Remplaçant à Jules Bossé / Représentant du DSL

Maire de Lac Baker

Maire de Grand-Sault

Maire suppléant de la Communauté rurale de Saint-  
André

Maire de Rivière-Verte

Maire de Sainte-Anne-de-Madawaska

Représentant de DSL

Représentante de DSL

Maire Communauté rurale Haut-Madawaska

Maire de Drummond

Mairesse de Saint-Quentin

Maire de Saint-Léonard

Représentant de DSL

Maire d'Edmundston

Directeur général

Directrice des finances

Adjointe administrative au service d'inspection

Coordonnateur à la géomatique de la CSRNO

OMUNB (Mesures d'urgence)

Groupe EcoVie

Groupe EcoVie

L'Étoile – Édition Nord-Ouest

Directeur / Agent municipal d'urbanisme pour la  
ville de Grand-Sault

### 3. Approbation de l'ordre du jour

#### **Résolution no 1**

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Deschênes, appuyée de M. Roger Levesque et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** Que l'ordre du jour de la réunion générale du 27 septembre soit accepté, tel que circulé.

**ADOPTÉE**

### 4. Alaa Maaref, aménagement régional / Outil de gestion (15 minutes)

M. Maaref a préparé un montage vidéo de sa présentation. Le déroulement de sa présentation est la suivante : Outil de gestion (démonstration de l'outil en temps réel)

Utilisations potentielles : au niveau local et au niveau régional

Projets de l'année 2018 : au niveau local et au niveau régional

Mme Elisio distribue une liste de noms des personnes-ressources pour le comité des mesures d'urgence régional. Le rôle de ce comité consiste à collaborer avec les responsables de la CSRNO et de l'OMU NB dans les différentes étapes nécessaires afin d'élaborer un plan régional d'intervention d'urgence.

Les personnes désignées sont les suivantes :

<b>Communautés</b>	<b>Responsable principal</b>
Haut-Madawaska	Michel Morin
Drummond	Marc Powers
Edmundston	Jacques Doiron
Grand-Sault	Peter Michaud
Lac Baker	Adrien Banville
Rivière-Verte	Daniel St-Germain
Communauté rurale de Saint-André	John Morrissey
Saint-Léonard	Bernard Violette
Saint-Quentin	Suzanne Coulombe
Sainte-Anne-de-Madawaska	Jacques Pelletier
DSL	Environnement et gouvernements locaux

Avec un ajout de Mme Nicole Somers pour sa municipalité, il aura aussi Mme Marie-Josée Landry qui sera personne responsable.

Mme Katie Elisio mentionne si des gens des DSLs sont intéressés à faire partie de ce comité ils peuvent la contacter afin de donner leur nom.

#### **Résolution no 2**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. France Roussel et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU** Qu'un comité de travail formé avec les personnes énumérées dans le tableau ci-haut avec l'ajout de Mme Marie-Josée Landry de Saint-Quentin et qu'il soit entériné par le conseil d'administration de la CSRNO et que celui-ci entre en fonction immédiatement.

**ADOPTÉE**

**5. Présentation de Madame Francine Levesque, Groupe EcoVie**  
**Objet : Requête visant l'arrêt de l'arrosage et la protection de la diversité de nos forêts**

Madame Levesque, du groupe EcoVie, présente aux membres du conseil un document PowerPoint : « **Protégeons la diversité de nos forêts** ». L'objectif principal est l'arrêt de l'arrosage et la promotion d'un changement dans la gestion des forêts au Nouveau-Brunswick. Mme Levesque souligne que sa présentation est disponible sur demande.

À la suite de la présentation, M. André Arpin fait la distribution de la documentation incluant une résolution que les municipalités pourront discuter avec leur conseil respectif.

**6. Procès-verbal de la réunion générale du 1<sup>er</sup> juin 2017, pour approbation**

**Résolution no 3**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Brigitte Martin, appuyée de M. Carmel St-Amand et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion générale du 1<sup>er</sup> juin 2017, tel que  
circulé. ADOPTÉE**

**7. Procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 16 août 2017, pour approbation**

**Résolution no 4**

Suite à une motion dûment proposée par M. Roger Levesque, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 16 août 2017, tel que  
présenté. ADOPTÉE**

**8. Affaires découlant des procès-verbaux**

Aucune

**9. État des résultats au 31 août 2017**

**Résolution no 5**

Suite à une motion dûment proposée par M. Marcel Deschênes, appuyée de Mme Nicole Somers et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU D'accepter le rapport de l'état des résultats au 31 août 2017, tel que présenté par  
le DG. ADOPTÉE**

**10. Résolutions : Pour le service d'aménagement et pour le service des déchets**

**Résolution no 6**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de M. Louis Chouinard et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU**

**Pour le secteur des déchets solides**

- **Que** la CSRNO autorise un arrêt de paiement du chèque # 5432, émis le 30 mars 2017 à Cardinal Défecto au montant de 5 145,10\$. Suite à une vérification, le fournisseur n'a jamais reçu le chèque en question.  
Cet arrêt de paiement fut approuvé par 2 signataires autorisés, dont MM Pierre Michaud et François Picard par internet via AccèsD de la Caisse Populaire le 1<sup>er</sup> juin 2017.

- **Que** la CSRNO autorise un arrêt de paiement du chèque # 5893, émis le 27 juin 2017 à James Concrete Ltd. au montant de 1 495,00\$. Suite à une vérification, le fournisseur n'a jamais reçu le chèque en question.  
Cet arrêt de paiement fut approuvé par 2 signataires autorisés, dont MM François Picard et Michel Leblond par internet via AccèsD de la Caisse Populaire le 9 août 2017.

**Pour le secteur de la gouvernance**

- **Que** la CSRNO autorise la fermeture du compte RBC, folio # 400-109-5 et le transfert du solde de 64,77\$ au compte RBC folio # 100-678-2 en date du 13 mars 2017, afin d'éviter des frais d'inactivité de 20\$.
- **Que** la CSRNO autorise la fermeture du compte RBC, folio # 400-160-8 et le transfert du solde de 1,48\$ au compte RBC folio #100-678-2 en date du 13 mars 2017, afin d'éviter des frais d'inactivité de 20\$.

**Pour le service de l'aménagement**

- **Que** la CSRNO autorise le remboursement d'un frais d'application pour une dérogation d'un montant de 250\$ à M. Marcel Fournier de la région de Saint-Léonard, avec le chèque #5939 daté du 8 juin 2017. La dérogation s'est avérée non nécessaire.
- **Que** la CSRNO autorise un virement de fonds au montant de 27 849,50\$ du compte 29434 ES-2 au compte courant 29434 EOP pour le remboursement des permis et de la contribution des chefs de file pour la période d'avril à juin 2017.

Vu que certains permis sont déposés directement dans le compte courant, le virement n'est pas équivalent au remboursement.

Ce virement sera autorisé par 2 signataires dont MM Michel Leblond et François Picard par internet via AccèsD et UNI Coopération financière.

La CSRNO autorise le remboursement des permis et des montants recueillis pour l'Équipe des chefs de file pour la période d'avril à juin 2017, qui sont comme suit :

Municipalité de Saint-Hilaire	128,75 \$
Municipalité de Baker Brook	329,00 \$
Municipalité du Lac Baker	579,50 \$
Municipalité de Clair	2 483,00 \$
Municipalité de Rivière-Verte	658,25 \$
Municipalité de Saint-François	717,50 \$
Communauté rurale de Saint-André	1 559,50 \$
Ville de Saint-Quentin	2 362,00 \$
Village de Sainte-Anne-de-Madawaska	182,00 \$
Ville de Saint-Léonard	1 256,00 \$
DSL (EGL)	28 825,50\$
L'Équipe des chefs de file	<u>9 163,03\$</u>
	<u>\$48 244,03</u>

**ADOPTÉE**

## **11. Budget 2018**

Le DG présenta le sommaire budgétaire et le sommaire exécutif – Budget 2018 pour l'ensemble des services de la CSRNO avec un budget proposé de 4 587 180\$ dollars. Le budget fut préparé en fonction des résultats réels de 2016 et des dépenses de janvier à juin 2017.

En raison du gel de la taxe foncière, il s'agit d'un budget que l'on peut qualifier de 'statu quo' pour l'exercice financier 2018.

### **Résolution no 7**

Suite à une motion dûment proposée par M. France Roussel, appuyée de M. Michel Leblond et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU De signifier aux municipalités que le conseil d'administration de la CSR Nord-Ouest a l'intention de voter formellement à la réunion générale du 22 novembre 2017, le budget 2018.**

**ADOPTÉE**

## **12. Rapport de correspondance**

### **Résolution no 8**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, appuyée de Mme Brigitte Martin et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le rapport de correspondance du 18 mai 2017 au 6 septembre 2017, soit accepté, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

## **13. Rapport du directeur général**

### **Résolution no 9**

Suite à une motion dûment proposée par M. Louis Chouinard, appuyée de Mme Brigitte Martin et adoptée à l'unanimité, il a été

**RÉSOLU Que le rapport du directeur général du 18 mai 2017 au 30 août 2017, soit accepté, tel que circulé.**

**ADOPTÉE**

## **14. Autres affaires**

### **a) Ambulance NB**

Madame Somers prend la parole. Elle explique la problématique entourant le service ambulancier pour notre région. Elle demande le support des membres de la CSRNO afin que notre groupe puisse faire pression sur la députation régionale et hauts fonctionnaires concernés afin d'améliorer celui-ci.

À la prochaine réunion du conseil, Mme Somers partagera de l'information avec les membres présents concernant ce dossier.

### **b) Communauté rurale de Saint-André – Lettre « préavis »**

Monsieur Michel Lavoie, s'adresse aux membres du conseil. Il fait un résumé de la lettre qui a été rédigée par le directeur général de la Communauté rurale de Saint-André et envoyée au directeur général de la CSRNO. Il est souligné par un membre que la lettre en question n'est pas valide et

formelle étant donné que cette demande a été rédigée par le directeur général avec une copie conforme à M. Michel Lavoie, maire par intérim de la CRSA.

M. Picard fait la lecture d'un courriel reçu de M. Martin Corbett qui est à la direction de la gouvernance locale (EGL). Ce courriel cite ce qui suit : « *Si une municipalité ou une communauté rurale souhaite ne plus recevoir de la CSR le service d'utilisation des terres, elle doit donner un préavis à la CSR au moins deux ans avant la date à laquelle elle ne souhaite plus recevoir ces services. Une fois la date de retrait est écoulée, si la communauté a changé de plan et ne s'est pas retirée du service, « sauf entente contraire des parties », l'avis initial est nul. Cela signifie qu'un autre préavis de deux ans de la Communauté rurale est nécessaire* ».

Une copie du courriel sera envoyée aux membres.

**NOTE :**

Il est mentionné par un membre que dorénavant étant donné que nos réunions sont chargées, il demande d'inviter seulement un présentateur à la fois.

**15. Ajournement**

**Résolution no 10**

Suite à une motion dûment proposée par Mme Nicole Somers, il a été

**RÉSOLU D'ajourner la réunion à 9 h 20.**

**ADOPTÉE**

Le rapport d'activités / mai – août 2017 du service d'urbanisme fut distribué à la fin de la réunion.

.....  
**MICHEL LEBLOND**  
Président

.....  
**FRANÇOIS PICARD**  
Directeur général